

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 29

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199468>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Y'a cauquèz dzo, dou lulus dào côté d'Et-salleins, que sont à maîtrè on pou p'l'amont què Lozena, s'étiont bailli lo mot po allà sè bâgnì à Outsy après lão travau. Clliào dou gaillà ne s'étiont jamé pliondzì que dein lo Taleint, dein clliào go que lo rio fâ on pou cé, on pou lé ein défrou dào veladzo, et, coumeint l'âi allâvant adé dé né, vouaflâvant et tricilliâvant dedein tot pelcts; ne cognessant don papi lé brajetts et n'ein aviont jamé met ni l'on ni l'autro.

Tot parai, coumeint l'aviont oïu derè que per Outsy cein n'allâv pas dinse, sè sont décidâ d'allâ ein atsetâ tsacon on par po ne pas sè férè gadzi.

Noutré dou coo eintront don dein 'na boutequa io y'avai quat'r à cinq damuzallès que traçivant cévè et lèvè po servi lè pratiqués et desiront à iena que volliâvont dâi brajetts po sè bâgnì.

La damuzalla lão zein fê vaire on pecheint moué; y'ein avai dâi rodzès, dâi verdês, dâi nairès, dâi clliào io y'avai dâi sindzo, dâi dialliô et totès sortès dè bitès peintrelurârâs pè derrai; y'ein avai qu'aviont lo surtan, Volguémoute et mimameint le pape. Enfin po dào choix, y'ein avai et prâo!

Quand l'uront prâo veri et reveri permis clliào tsausses, ion dâi gaillà sè décidâ po iena qu'avai lo potré à Bismarque et l'autro s'ein met dè côté 'na tota galéza io y'avai 'na balla louna devant et derrai; pu, s'ein férè ni ion ni dou, sè vont chétâ ti dou avoué clliào tsapissès pè lo fin fond dâo magasin.

Aò bet d'on momeint, clliào damuzallès que veyant lè gaillà fotemassi et rebenâ lè chaulès per lè derrai vont vaire et que trâovont-te? Noutré dou z'estaffés qu'aviont tré lão sol; et lão tsausses et que manigancivant tot ein pan-tet pè la boutequa.

Lè compagnons sè créyant qu'on esséiyè cein tot lo drai tsi lè marchand, coumeint on par dô sola.

Le triomphe du rond de cuir.

Tandis que l'agriculture manque de bras, jamais le rond de cuir n'eut plus de courtisans que de nos jours. Sa puissance d'attraction augmente encore plus que sa circonférence.

Et puis, c'est partout la même chose; de l'autre côté, comme de ce côté-ci de l'Océan. Ainsi, de par la Constitution, le président des Etats-Unis dispose, dans les divers services publics, de 32,627 places qu'il peut donner, sans aucun contrôle ni examen.

Les émoluments attachés à ces emplois ne sont pas très élevés, comparativement à la moyenne générale des traitements au pays des dollars. Ils vont de 2,000 à 10,000 francs par an.

Pour ces 36,627 places, M. Théodore Roosevelt, a reçu, depuis le commencement de l'an-née, 105,106 demandes, ce qui représente au moins trois postulants pour chaque emploi.

Le bureau de tabac.

L'adjudant Kerbec, de l'infanterie de marine, était mort aux colonies des suites de la fièvre jaune, laissant une veuve infirme dans la plus profonde misère.

On conseilla à la pauvre femme de solliciter l'obtention d'un bureau de tabac; en le gérant elle-même, elle serait à l'abri du besoin. Elle alla aussitôt trouver le député de l'arrondissement qui, vu sa situation précaire, lui promit d'apostiller chaleureusement sa supplique.

La veuve se figurait qu'il n'y avait qu'à rédiger une demande et l'envoyer; la naïve bretonne, — elle habitait Saint-Jacut-de-la-Mer, — s'aperçut que la chose n'était pas aussi simple qu'elle se l'était figurée. Il lui fallut remplir une foule de formalités, réunir quantité de pièces aussi timbrées les unes que les autres: « Coût, soixante centimes, ma bonne dame, » extrait de naissance, extrait du casier judi-

ciaire, copie de l'acte de mariage, extrait des états de services de son mari, extrait mortuaire, certificats du préfet, du maire, du ministre de la marine, pièce attestant qu'elle n'était salariée ni de l'Etat, ni des communes, enquête sur sa situation financière par la gendarmerie; ses maigres économies se dissipèrent en courses et en papier timbré.

Enfin, après six longs mois, la demande dûment accompagnée de toutes les pièces administratives exigées partit et la veuve attendit.

Les pièces, après avoir séjourné dans les bureaux du ministère de la marine, passèrent dans ceux du ministère des finances.

Un garçon de bureau les déposa devant le guichet 656.

Derrière ce guichet, trois employés devaient en fumant des cigarettes.

Le premier cumulait, avec la qualité de fonctionnaire, la profession de dramaturge; il composait des romans-feuilletons qui paraissaient dans un grand journal parisien et en tirait de sombres drames destinés à faire les beaux jours ou plutôt les beaux soirs de l'Ambigu.

Le deuxième écrivait des vaudevilles, des revues, pour les théâtres de genre.

Le troisième était chansonnier, rimait des chansonnets plus ou moins comiques à l'usage des cafés-concerts.

Il prit les pièces de la veuve Kerbec et feuilleta distrairement le dossier.

— Une demande de bureau de tabac, apostillée par un député, dit-il: la veuve Kerbec, situation intéressante.

— Les quémandeurs sont toujours intéressants, remarqua le dramaturge, non, intéressés, veux-je dire.

— C'est un mot, je le note, dit le vaudevilliste; tu permets?

— Je te l'abandonne; je ne réclame pas de droits d'auteur.

— Très pressé, reprit le chansonnier. Parbleu! ils sont toujours pressés pour les bureaux de tabac. Il y a plus de cinq cents demandes à liquider; je n'ai pas le temps de m'en occuper, il faut que je termine ma chanson.

— Tu travailles à une chanson? demanda le vaudevilliste.

— Oui, pour Firmin, qui doit la créer aux Folies-Plastiques; j'ai déjà quelques couplets.

Ecoutez:

Dans un prospectus engageant,
On vous demande votre argent;
C'est pour des mines sans pareilles;
On vous promet monts et merveilles.
Qu'en sort-il?... du vent,

Plus souvent!

— Très bon! très bon! exclamèrent les deux camarades.

— Deuxième couplet, reprit le chansonnier:

Un grand savant vient de trouver
Un moyen pour se conserver:
« Il suffit, dit-il, d'un ton rogue,
Pour cela de prendre ma drogue. »
Qu'en sort-il?... du vent,

Plus souvent!

— Compris, dit le vaudevilliste; qu'en sort-il?... du vent.

— La suite, demanda le dramaturge.

— Troisième couplet, continua le chansonnier:

Un jeune homme plein d'avenir,
Au collège, vieux souvenir!
Remporte le prix d'excellence;
Pour sûr, c'est une intelligence.
Qu'en sort-il?... du vent,

Plus souvent!

— De mieux en mieux, approuva le vaudevilliste.

— J'en suis là, reprit le chansonnier; cela n'est pas très fort, mais il n'y a pas à se gêner; comme dit Firmin: plus c'est idiot, plus cela a de succès.

— Tu en as toujours beaucoup, observa malicieusement le dramaturge.

— Tu me flatte; je pioche le quatrième couplet.

— Moi, dit le vaudevilliste, prenant sa plume, je fais monologuer le vicomte de la Gâtinet.

— Je le vois d'ici, dit le chansonnier.

— Un jeune gommeux qui fait courir et dont les chevaux n'arrivent jamais. Et toi, où en es-tu de ton drame? demanda le vaudevilliste au dramaturge.

— Je suis perplexe, répondit-il, je ne sais pas si je dois faire assassiner l'orpheline au deuxième acte ou lui laisser la vie jusqu'au troisième.

— Fais-la chouriner le plus tard possible, con-

seilla le vaudevilliste; cela tient le public en suspens.

— C'est une idée, approuva le dramaturge.

Pendant deux heures, ils travaillèrent.

— Quatre heures! s'écria tout à coup le vaudevilliste, il est temps d'aller prendre l'apéritif.

— J'ai fini le dernier couplet, dit le chansonnier; le voici:

Un jour vous avez reluqué
Un ange très bien éduqué;
Malin, le papa vous attire.
Promet d'ouvrir la tirelire:
Qu'en sort-il?... du vent,
Plus souvent.

— Très bon, ton couplet de la fin, dit le vaudevilliste.

Le chansonnier aperçut le dossier de la veuve Kerbec.

— Elle est encore là, la demande de bureau de tabac! s'écria-t-il; au panier: on verra plus tard.

Et il la jeta dans un carton.

La veuve Kerbec, de plus en plus impotente, attendait toujours.

Un jour que le chansonnier était à court de sujet, il se décida à traiter les affaires en suspens.

— Si on s'occupait un peu des bureaux de tabac, dit-il; plusieurs députés ont écrit au ministre pour réclamer contre les lenteurs administratives; ma parole, ils se figurent qu'on n'a que cela à faire!

Il tomba sur le dossier de la veuve Kerbec et l'examina.

— C'est incomplet, dit-il, il manque une pièce, un certificat attestant si elle est veuve avec ou sans enfant. Retournons le tout; cela leur apprendra à se plaindre, à ces gens-là!

— Et ta chanson? demanda le vaudevilliste.

— Succès sur toute la ligne! Faut voir Firmin; il est épataut avec sa façon de souligner! Qu'en sort-il?... du vent.

Les pièces de la veuve Kerbec sont renvoyées au ministère de la marine d'où on les retourne au préfet des Côtes-du-Nord; de la préfecture, elles passent à la sous-préfecture; de la sous-sous-préfecture, elles arrivent à la mairie de Saint-Jacut.

Le maire établit le certificat omis et de nouveau le dossier reprend le même chemin pour revenir au ministère des finances.

Après huit mois, enfin, le bureau de tabac est octroyé; on avise la veuve Kerbec de la nouvelle.

Derrière le guichet 656, les trois fonctionnaires devaient toujours en fumant des cigarettes.

Un gargon de bureau apporta une lettre.

— Qu'est-ce que c'est que cela? demande la dramaturge.

— Papier concernant la veuve Kerbec, répond le gargon.

— Encore! s'écria le chansonnier; elle l'a son bureau de tabac, qu'est-ce qu'elle réclame à présent?

Il prend la lettre; elle émane du maire et annonce que la veuve Kerbec est morte depuis six mois.

— Morte! exclame le chansonnier; eh bien, elle n'aurait pas pu attendre?

Eugène FOURRIER.

Boutades.

Un propriétaire d'un de nos petits vignobles fait goûter à un ami le vin de sa dernière récolte.

— Comment trouves-tu ce vin-là?

— Heu! heu!...

— Il est très bon en mangeant.

— En mangeant, je ne dis pas; mais en buvant...

Sur Montbenon, devant la statue de Vinet.

— Papa!... papa!...

— Et quoi, mon chéri?

— Vois-tu, encore un Guillaume-Tell!... Pourquoi qu'il est assis celui-là, dis, papa?

Un chef de gare, chargé de rédiger un rapport sur un accident de chemin de fer, s'exprime ainsi:

« Un sieur Y., nombrées blessures à la face et à la tête: on espère cependant que l'amputation ne sera pas nécessaire. »

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.